



Égalité professionnelle et égalité de traitement en entreprise : obligations et sanctions

Comprendre les différentes implications liées aux principes d'égalité de traitement, de non-discrimination et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et anticiper les risques de contentieux pouvant survenir.

OBJECTIFS :

- 1 Maîtriser le cadre juridique et les critères de non-discrimination,
- 2 Identifier les contours de l'égalité de traitement,
- 3 Connaître les dispositions favorisant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- 4 Identifier les risques du non-respect du principe de non-discrimination et de l'égalité de traitement.

PUBLIC :

Dirigeants d'entreprise, DRH, RRH, juristes.



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter
notre calendrier

PRÉREQUIS :

Base de droit du travail

PROGRAMME :

Le principe de non-discrimination :

- Les éléments constitutifs de la non-discrimination,
- La discrimination syndicale,
- Les acteurs de la lutte contre les discriminations,
- Le contentieux en matière de discrimination.

L'égalité de traitement :

- Les notions,
- Le champ d'application,
- Les enjeux de la différence avec le principe de non-discrimination,
- Les différences de traitement justifiées.

Focus sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- La négociation sur l'égalité professionnelle,
- La consultation sur l'égalité professionnelle,
- Les fondamentaux de l'Index égalité professionnelle,
- Les sanctions.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR